



ROTHOIS INFOS

N°04-2026



Réunion du 5 juin 2026

Le 5 juin 2026, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Maxime Gravelle.

1. Demandes de subventions pour 2026

Associations	Montants votés
FSE Collège de Marseille en Beauvaisis	100 €
Association Sportive du Collège de Marseille en Beauvaisis	100 €
Association des parents d'élèves de l'école de l'Herboval	100 €

2. Ciné Rural

- Délégué titulaire : Mme Brays Josée
- Déléguée suppléante : Mme Horwath Mélody

3. Les attributions du Maire

M. le Maire a présenté au conseil municipal les compétences que celui-ci lui confie, modifié à la demande de la préfecture.

4. L'agent technique de la commune

- M. Le Maire a dû mettre fin au mois d'essai de M. Caffier fin avril 2026.

M. le Maire a présenté aux conseillers municipaux un projet de partage de l'agent technique de Prévillers, entre les 2 municipalités. Cette initiative offre l'opportunité de créer un emploi à un temps complet sur les deux communes. L'agent technique serait présent sur notre commune 16 h15 par semaine. L'entretien serait complété par une entreprise.

Afin d'étudier au mieux cette nouvelle organisation, M. le Maire a pris contact avec de nombreuses sociétés qui pourraient apporter leur soutien à ce projet. Son étude a montré que cette option pourrait présenter un intérêt économique pour notre commune.

Ce projet est freiné par des obstacles administratifs, toutefois il devrait se concrétiser après les vacances d'été. En attendant l'accord du centre de gestion, M. Julien Fouquerelles, actuellement agent technique sur la commune de Prévillers, sera embauché en tant que saisonnier 10 h15 par semaine pendant 3 mois à partir du 01 juillet 2026.

L'option de l'embaucher en saisonnier pour 16h15 par semaine n'est pas possible du fait de son temps de travail actuel.

L'ensemble des conseillers a approuvé ce projet. Au vu des différents devis reçus, la société « Le Petit Jardinier » de M. Aurélien Heu a été retenue.

5. Location du logement Communal (sous le toit)

La convention a été signée par M. le Maire, pour la gérance du loyer par Maître Quigon, commissaire de justice à Marseille en Beauvaisis.

6. Tickets piscine

M. Le Maire a informé les conseillers que la CCPV a renouvelé la possibilité de distribuer des tickets de piscine aux enfants et adolescents du village. Le conseil municipal a retenu l'action suivante :

- Six tickets ont été distribués à chaque enfant âgé de 4 à 16 ans le mercredi 1^{er} juillet 2026.

7. L'arbre de Noël 2026

Celui-ci aura lieu le dimanche 6 décembre 2026. A cette occasion un spectacle de magie vous sera proposé.

Après étude des nouveaux tarifs des jouets, il a été décidé une réévaluation à la hausse des dotations accordées pour l'achat de ceux-ci, soit :

- Pour les 0/3 ans, choix d'un jouet d'une valeur maximale de 26 €
- Pour les 4/7 ans, choix d'un jouet d'une valeur maximale de 30 €
- Pour les 8/12 ans choix d'un jouet d'une valeur maximale de 40 € ou d'une carte cadeau Décathlon de 40 €

8. Musée d'Hétomesnil

À la suite de la vente programmée du domaine d'Hétomesnil, le musée doit être délocalisé. L'association du musée a le projet de racheter un corps de ferme près de Songeons. Une aide financière est demandée à notre commune. Ce projet manque d'éléments garantissant sa pérennité. Aussi une majorité des conseillers a décidé de ne pas donner suite à cette demande.

Informations et questions diverses

- Vidanges des fosses septiques

Renseignements pris : la commune n'est pas engagée contractuellement avec la CCPV pour la vidange des fosses d'assainissement non collectif.

Dans le but de diminuer le coût des vidanges, la CCPV a passé un contrat avec la société VETA et fait bénéficier les habitants de la CCPV de ce tarif. Leur intervention vous est proposée tous les 4 ans. Sur notre commune, la société VETA est intervenue en 2022 (campagne de vidanges).

Il vous est tout à fait possible de faire vidanger votre fosse septique par **une autre entreprise agréée**. Plusieurs agriculteurs agréés réalisent cette opération, vous trouverez la liste des vidangeurs agréés sur le Portail Interministériel sur l'assainissement non collectif.

Mise en garde : ne pas oublier de la faire au minimum tous les 4 ans

« La périodicité de vidange de la fosse toutes eaux doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues, qui ne doit pas dépasser 50 % du volume utile, soit environ tous les 4 ans. »

- **Eglise, salle des fêtes, bâtiment de pompe**

M. Carpentier présente à l'ensemble des Conseillers Municipaux des devis permettant de réaliser des travaux d'entretien de l'Eglise et de la Salle des Fêtes :

- Démoussage des toitures sur l'ensemble des 3 bâtiments
- Réparation de fuites sur la toiture de l'auvent de l'église
- Diverses réparations à la salle des fêtes

Il est prévu de demander des subventions pour certains de ces travaux en se rapprochant des personnes compétentes.

- **Pose de potelets devant la salle des fêtes :**

M. le Maire a présenté à l'ensemble du conseil différents devis portant sur des poteaux escamotables ou rabattables ou amovibles. Après débat le choix s'est porté sur des poteaux rabattables d'au moins 90 cm.

Le devis de l'entreprise D'Hoor pour la pose de 2 poteaux est adopté. Il s'élève à 1 872 € TTC.

A la date où ce Rothois infos est rédigé les potelets devant la salle des fêtes ont été posés.

- **Cimetière :**

Il est proposé la pose d'un composteur. Mme Brays informe le conseil que des formations sont organisées par l'Union des Maires de l'Oise concernant l'entretien des cimetières et toutes les questions afférentes à ce lieu. M. le Maire et Mme Brays se proposent pour participer à ses formations.

- **Panneau anti-tabac à l'arrêt de car :**

Nous avons le plaisir d'avoir un retour positif à la suite de l'installation de ce panneau.

- **SIRS :**

Ont été élus :

Présidente : Mme Nathalie Hubert

Vice- Présidente : Mme Fabienne Cuvelier

Vice-Président : M. Frédéric Van de Caveye

- **Violence à la cantine :**

Plusieurs parents d'élèves se sont ouverts auprès de M. le Maire de problèmes de violences à la cantine :

- Problèmes de comportement émanant des enfants
- Problèmes de comportement émanant des adultes qui encadrent
- Manque de retour vers les parents

Ce problème est récurrent pour beaucoup de cantines, aussi Mme Brays propose qu'un courrier soit envoyé à la CCPV proposant de réunir les personnes touchées par ce phénomène dans leur commune et qui souhaitent réfléchir ensemble à des solutions concrètes.

- **Eclairage public :**

Beaucoup de tourterelles nichent dans les réverbères. Ces nids ne gênent pas le fonctionnement de l'éclairage public.

- **Aires de jeux :**

Il est prévu la pose de panneaux déchargeant la commune de toute responsabilité en cas d'accident.

- **Remise de prix :**

Les élèves ont reçu leur livre de prix le vendredi 3 juillet 2026 à 18h30. Cette cérémonie permet de saluer les efforts de chacun et de mettre en avant le plaisir de lire. Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à la remise des prix.

- **Rangement du local de l'agent technique :**

M. Mauger a demandé si nous aurions le temps de ranger ce dernier avant l'arrivée de l'agent technique ?

Une bonne partie du local a été rangé peu après cette réunion.

- **La salle des fêtes :**

Il est rappelé aux locataires de celle-ci que les feux d'artifice sont interdits et qu'ils sont tenus de limiter la hauteur des décibels lors des différentes fêtes.

- **Réunion du Comité des fêtes :**

Celle-ci s'est tenue le vendredi 29 mai en comité très restreint, uniquement 5 personnes présentes mais quelques pouvoirs avaient été donnés. Les personnes présentes se sont beaucoup interrogées sur l'intérêt de maintenir le comité des fêtes. L'idée d'organiser une brocante attractive en 2027 a été lancée et fera l'objet d'une prochaine réunion.

La Commission Communication
Maxime Gravelle, Melody Horwath, Linda Gorenflos et Josée Brays